

ANNEXES 8 ET 10 : LES MANŒUVRES CONTINUENT !

Les signataires du protocole du 26 juin 2003 reportent la réunion du 31 mars

Nous venons d'apprendre par le Cabinet du Ministre de la Culture et de la Communication que l'ultime réunion paritaire dite de « vérifications techniques » et de signatures du projet d'accord du 9 mars, initialement prévue le 31 mars, est reportée à une date ultérieure à la demande des confédérations CFDT, CFTC et CGC, toutes trois signataires du protocole du 26 juin 2003.

A force de ne pas vouloir revenir sur cette réforme, condamnée par la quasi-totalité des professionnels et tous les rapports d'expertise, les mêmes signataires n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un projet. Trois mois après la date limite du 1^{er} janvier 2006 fixée par le Ministre de la Culture lui-même, nous sommes très loin du système pérenne et équitable promis.

La chose est entendue. Renaud Donnedieu de Vabres ne tient pas ses engagements. Cela n'a que trop duré, force doit rester à la loi.

Le Parlement doit, sans attendre, voter la proposition de loi du « Comité de Suivi » signée par une majorité d'élus.

Cette énième manœuvre ne peut que renforcer notre détermination à faire du 30 mars une grande journée de grèves, de manifestations et d'actions.

Paris, le 29 mars 2006 à 15 h 00

- **Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :**

Son site internet au
www.fnsac-cgt.com

Sa messagerie vocale au
01 48 03 87 76

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60
Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com